



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Gestion du patrimoine immobilier public

Question écrite n° 17759

Texte de la question

Mme Caroline Parmentier appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la stratégie de l'État concernant ses actifs immobiliers. Actuellement, le patrimoine immobilier de l'État français s'étend sur près de 100 millions de mètres carrés et compte plus de 190 000 bâtiments. Un rapport du Sénat de 2018 a cependant souligné des failles dans la gestion de ce portefeuille par l'État. Le manque de pilotage stratégique, les décisions prises de manière trop décentralisée et la coordination insuffisante entre les différents ministères ont été pointés du doigt. Dans ce contexte, elle lui demande quelle stratégie l'État entend mettre en place afin d'optimiser la gestion de son patrimoine immobilier et d'en maximiser la valeur.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Parmentier](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (9^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17759

Rubrique : État

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Comptes publics](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mai 2024](#), page 3728

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)